

24 Heures

6 août 96

Comment la Suisse, terre d'asile, se transforme en lieu d'exclusion sociale

L'enquête de Pierre et Yaël Hazan nous confronte aux pénibles conditions de vie réservées par notre pays aux victimes de la guerre.

Le journaliste Pierre Hazan et sa femme Yaël Reinharz Hazan, qui signent l'ouvrage, se penchent plus particulièrement sur le sort des réfugiés de la violence, admis provisoirement en Suisse, contraints à la marginalisation et à l'exclusion sociale. Ils dénoncent le nouveau concept de protection provisoire qui sera vraisemblablement consacré dans la prochaine loi sur l'asile. Ils sont 32 000 (principalement de l'ex-Yougoslavie) à vivre en Suisse la précarité, le plus souvent dans des centres d'accueil. Ils n'ont pas le droit de travailler et leur statut est revu tous les trois mois. Avec les requérants en attente et les déboutés inexpulsables (comme par exemple les Albanais du Kosovo que la Serbie refuse de reprendre), ils sont 75 000 au total à vivre des conditions décourageant toute intégration qui rendrait leur exil plus supportable (le nombre de candidats à l'asile ayant été admis en 1995 se monte à 27 000).

A propos des réfugiés de la violence, les auteurs notent qu'ils ne bénéficient pas du tout de la même protection que les réfugiés, les internés civils,

les populations vivant sous occupation. En développant un sous-statut précaire hors du cadre juridique de la Convention du HCR de 1951 (réd. : le HCR a introduit, en 1992, le concept de protection temporaire pour trouver une solution au flot de réfugiés victimes de conflits), en décidant de ne pas intégrer cette population, mais simplement de la laisser vivoter en espérant qu'elle reparte rapidement, le Conseil fédéral a sans doute cru trouver le compromis idéal entre les pressions contradictoires d'une opinion publique révoltée par les horreurs commises en Bosnie et en Somalie et les tenants d'une Suisse repliée sur elle-même.

Bombe sociale

Pour les auteurs, cette politique de marginalisation constitue une bombe sociale. Loin de calmer les tensions, la concentration des réfugiés dans des centres d'accueil comme par exemple celui des Tattes, près de Genève, où vivent plus de 500 d'entre eux, favorise les conflits avec la population avoisinante. L'hostilité et la xénophobie de certains habitants, avancent les au-

teurs, s'expliquent peut-être en partie par le manque d'information des autorités à la population. Le livre analyse aussi les liens troubles qui existent entre les autorités, chargées d'appliquer des lois souvent inhumaines, et les organisations d'entraide, à qui incombe la tâche d'adoucir le sort des personnes soumises à ces lois. Comble du paradoxe, c'est Peter Arbenz, ex-directeur de l'Office fédéral des réfugiés, qui, en novembre dernier, a prononcé un discours lors de la remise du Prix de l'Humanité à Peter Zuber, condamné à la prison en 1989 pour avoir caché illégalement des milliers de réfugiés.

Le livre de Pierre et Yaël Hazan vise à secouer l'indifférence générale. «En vingt ans, on est passé successivement d'une politique d'accueil à une politique de dissuasion et enfin d'exclusion. Peu de gens, de nos jours, s'en émeuvent.» N'aurait-on donc rien appris?

Francine Brunnschwig □

Pierre Hazan et Yaël Reinharz Hazan. *La Suisse des bons sentiments. Voyage en terre d'asile.* Editions Métropolis. 173 pages.

24H 6 août 1996